Atelier du Rouget

La soustraction *positive*

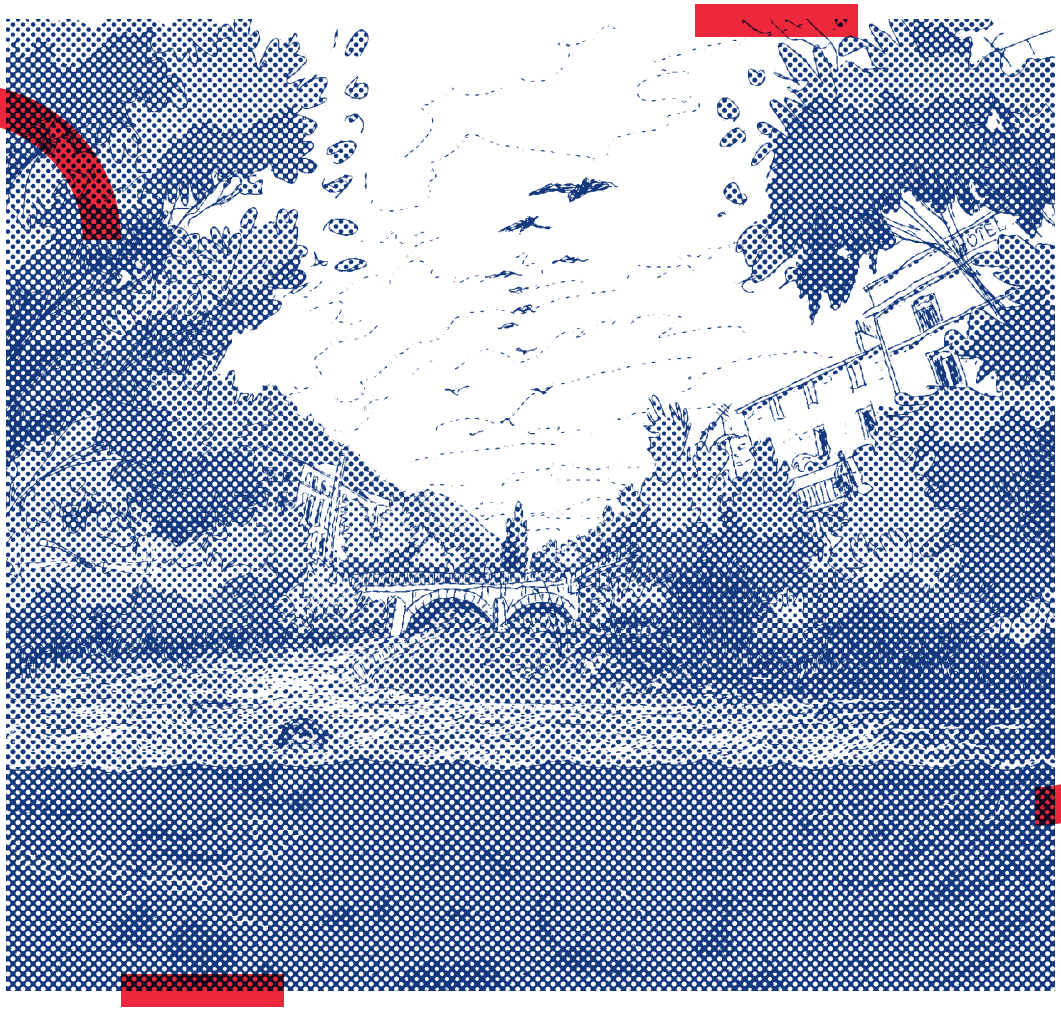

P51 | QUARTIERS DE DEMAIN

Perspective 51

Atelier du Rouget

La soustraction positive

Équipe

Atelier du Rouget – Simon Teyssou et Associés
+ Sud Infra Environnement
+ IGETEC
+ Sigma Acoustique
+ Iddre + Cabinet Ectare
+ Catherine Marquet
+ Gaëtan Amossé
+ Quentin Barthe

Contact

courrier@atelierarchitecture.fr

Site

Lodève, centre-ville

Projet

Aménagement des berges de la Lergue et de la Soulondres et création d'une salle de spectacles dans un ensemble patrimonial

Lancée à l'initiative du Président de la République, la consultation internationale Quartiers de demain a mobilisé tout au long de l'année 2025 trente équipes pluridisciplinaires – architectes, urbanistes, paysagistes – dans dix quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif : faire de l'aménagement et de l'architecture des leviers d'accélération des transitions socio-écologiques, revaloriser l'héritage bâti des quartiers prioritaires et engager de nouvelles méthodes de co-construction des projets avec les habitants.

Les Perspectives Quartiers de demain sont le fruit de cette immersion inédite. Réflexions situées, mises en perspectives et propositions concrètes – écrites par les concepteurs eux-mêmes – elles abordent les grands enjeux rencontrés au cours de la consultation : la réhabilitation des grands ensembles du XX^{e} siècle, l'aménagement par le paysage, le plaisir d'habiter son logement et son quartier, l'adaptation face au changement climatique, l'inclusion et la participation citoyenne, etc.

Les Perspectives Quartiers de demain constituent une mémoire vivante de la consultation internationale, fruit d'une année de mobilisation autour des quartiers prioritaires des politiques de la ville.

Introduction

Le présent article constitue une mise à jour et un approfondissement d'une première réflexion publiée dans la revue *Pierre d'Angle*[1], consacrée à la *soustraction positive* comme stratégie de recomposition des centralités en crise. L'analyse initiale s'appuyait sur plusieurs centres-bourgs en déshérence pour mettre en évidence une hypothèse : dans les territoires stationnaires ou décroissants, l'amélioration de l'habitabilité ne résulte pas d'une addition de volumes bâtis, mais d'interventions de soustractions et de recompositions, capables de libérer des espaces, de restituer des aménités collectives et de redonner une valeur aux situations contraintes. Cette hypothèse constitue une réponse pragmatique fondée sur une attention fine au rapport coûts / effets des interventions en faveur de l'habitat et une alternative à la fuite en avant délétère de la périurbanisation. Lodève, sous-préfecture héraultaise engagée dans le programme national *Quartier de Demain*, permet aujourd'hui de confirmer et d'enrichir cette hypothèse. Si la ville possède une taille plus importante que les bourgs étudiés initialement, elle connaît des fragilités similaires : baisse puis stagnation démographique, vieillissement, habitat ancien dégradé, vacance importante.

Il convient de rappeler que le cahier des charges de *Quartier de Demain* ne comportait pas de volet consacré au logement. L'accent portait sur la requalification de l'espace public et sur la relation aux rivières. Pourtant, cette orientation révèle un enjeu fondamental : comment améliorer l'habitabilité d'un centre ancien dense, dont la majorité des logements est dépourvue de balcons, terrasses, loggias ou jardins privatifs, et dont une grande partie des habitants se trouve assignée à résidence, faute de voiture ou de moyens financiers pour partir en vacances ?

Lodève constitue dès lors un cas exemplaire pour tester la *soustraction positive* à une échelle plus urbaine et plus complexe. La ville montre comment des retraits ciblés – désimperméabilisation des berges, ouverture de continuités piétonnes, restitution de sols vivants – peuvent produire une amélioration concrète de l'habitabilité en compensant les limites structurelles du parc résidentiel. Cette mise à jour vise ainsi à démontrer que la *soustraction positive*, loin de rester une hypothèse exploratoire, constitue une méthode opératoire transférable à d'autres centralités stationnaires ou décroissantes, y compris dans des métropoles confrontées à des situations de déclin.

1. Diagnostic

L'examen de plusieurs petites centralités en déprise – Olliergues dans le Puy-de-Dôme, Budelière dans la Creuse, Port-Sainte-Marie, Cancon et Monbahus dans le Lot-et-Garonne – a mis en évidence une fragilité structurelle. Dans ces bourgs, le vieillissement de la population s'accompagne d'un faible niveau de ressources et du départ souvent définitif des jeunes générations vers les métropoles, attirées par les études supérieures et l'emploi. Les arrivées concernent essentiellement des néoruraux retraités ou, plus ponctuellement, des familles issues de l'immigration liées aux activités agricoles saisonnières notamment. Ces dynamiques alimentent une vacance persistante, particulièrement marquée dans les immeubles sombres, mono-orientés, humides et dépourvus d'espaces extérieurs, qui perdent toute attractivité résidentielle.

Lodève, ville de 7 500 habitants, illustre une condition urbaine comparable, mais à une échelle plus importante. Son centre ancien, classé quartier prioritaire de la politique de la ville, cumule stagnation démographique, vieillissement marqué, habitat ancien dégradé et vacance proche de 20 %. Le parc résidentiel est constitué en grande majorité d'immeubles construits avant 1919 comportant des distributions verticales étroites dépourvues d'ascenseurs et présentant des configurations mono-orientées. Ces contraintes rendent l'adaptation aux besoins contemporains difficile, en particulier pour les personnes âgées ou les familles.

La spécificité lodévoise tient à la traversée de son centre ancien par deux cours d'eau, la Lergue et la Soulondres, longtemps traités comme de simples exutoires et exploités comme source d'énergie pour l'industrie textile. Il s'agit aujourd'hui de considérer ces deux cours d'eau pour le potentiel paysager et social qu'ils recèlent, capables de structurer un véritable projet urbain.

Le parc fluvial de la Confluence, proposé dans le cadre de *Quartier de Demain*, entend précisément restituer des sols vivants, rouvrir les berges aux mobilités douces, créer des espaces de sociabilité et redonner un horizon paysager à un centre ancien contraint. Lodève confirme ainsi une hypothèse centrale : dans les centralités stationnaires, l'amélioration de l'habitabilité ne peut se réduire au traitement du bâti ; elle exige une recomposition des espaces publics existants et une mobilisation active des ressources territoriales et écologiques.

DES ESPACES PUBLICS ENCOMBRÉS PAR LA VOITURE

L'analyse des petites centralités en crise a montré combien la démocratisation de l'automobile, le développement des infrastructures routières et la diffusion du modèle pavillonnaire ont bouleversé l'équilibre des espaces publics. Pendant les Trente Glorieuses, l'enrobé a recouvert les sols, supprimant leur porosité et marginalisant la place du végétal. Les rues et places,

1 TEYSSOU Simon, *La soustraction positive – Vers une mutation des centres-bourgs en déshérence*, Pierre d'Angle, 2019 ; repris dans une version plus longue dans *Réparer la ville*, Ordre des architectes d'Île-de-France, 2019.

calibrées pour la fluidité automobile, sont devenues des surfaces de circulation et de stationnement, au détriment des usages piétons et de la qualité résidentielle. Dans de nombreux bourgs, les voies principales ont été élargies, les cours supprimées et les traversées rendues hostiles.

À Lodève, ce constat trouve une traduction particulièrement aiguë. Les quais de la Lergue et de la Soulondres, qui pourraient constituer une armature paysagère centrale, sont massivement encombrés par le stationnement. Le premier plan visuel, pour qui s'approche de l'eau, est celui des files de véhicules. Les berges, tantôt recouvertes d'enrobés, tantôt laissées en terre battue, peinent à jouer un rôle de lieu de promenade ou de sociabilité. Elles se donnent à voir comme des espaces de rebut : stationnements saturés, sols imperméabilisés, fuites d'hydrocarbures nocives pour le milieu fluvial, déjections canines. Là où les rivières devraient offrir une valeur paysagère et sociale, elles sont devenues des marges utilitaires et dégradées.

Le projet de parc fluvial de la Confluence cherche à renverser cette logique. En retirant l'emprise automobile, en désimperméabilisant les berges, en recréant des sols vivants et en rétablissant des continuités piétonnes et cyclables, il s'agit de restituer aux cours d'eau leur rôle de support d'aménités collectives. Cette démarche ne repose pas sur l'ajout mais sur la soustraction : libérer des surfaces confisquées par la voiture pour redonner place aux habitants, au végétal et à l'eau. Lodève illustre ainsi un principe généralisable : dans les centralités contraintes, la qualité urbaine ne s'obtient pas par accumulation, mais par le retrait des usages et dispositifs techniques qui ont dégradé l'espace commun.

DE NOUVELLES AMÉNITÉS À CRÉER

Les cas étudiés en premier lieu dans les centres-bourgs avaient montré que la valeur résidentielle des immeubles dépendait fortement de la présence d'aménités privées. Les bâtiments bénéficiant d'une double orientation, d'une bonne lumière naturelle ou de prolongements extérieurs conservaient une attractivité certaine. À l'inverse, ceux qui en étaient dépourvus – logements mono-orientés, sombres, humides, enclavés – perdaient rapidement leurs habitants et sombraient dans la vacance.

À Lodève, cette logique se vérifie mais avec une intensité accrue. Le centre ancien concentre la majorité du parc locatif, constitué d'immeubles collectifs anciens. Ceux-ci se caractérisent par un déficit massif d'espaces intermédiaires : rares sont les logements dotés de balcons, de terrasses, de loggias ou de jardins privatifs. L'absence d'aménités résidentielles pèse d'autant plus que nombre d'habitants ne disposent pas de voiture individuelle ni de moyens financiers pour partir en vacances. Une partie importante de la population vit donc de manière contrainte dans ce parc ancien, sans espaces extérieurs de qualité. Cette situation éclaire une hypothèse essentielle : dans les centralités stationnaires, la qualité de vie ne peut être rétablie par le seul traitement du bâti.

À Lodève, le domaine public peut prendre le relais. Jardins partagés, sols vivants, espaces de sociabilité en cœur d'îlot, continuités piétonnes et, surtout, accès à un véritable parc fluvial sont appelés à compenser les manques du parc résidentiel. La recomposition de l'habitabilité ne se joue donc pas dans l'addition de mètres carrés construits, mais dans la capacité à articuler les ressources collectives avec les limites du domaine privé. Lodève illustre ainsi une voie possible : celle d'une réinvention de la ville ordinaire par l'extension qualitative du domaine public, capable de suppléer un parc ancien contraint, dont il faudra aussi considérer la transformation sur des temps plus longs.

2. Hypothèses de projet

La réflexion sur les bourgs en déshérence montrait déjà que la logique patrimoniale défensive, consistant à mettre le bâti ancien sous cloche, ne permettait pas de répondre aux besoins actuels. Le patrimoine ordinaire ne peut pas être appréhendé avec les mêmes catégories que le patrimoine d'exception : sa déprise exige des stratégies de transformation qui acceptent l'allègement, la recomposition et, dans certains cas, la démolition partielle. La question n'est plus seulement de protéger, mais de transformer pour mieux habiter.

Dans ce cadre, la *soustraction positive* constitue un outil opératoire. Elle ne désigne pas un effacement passif, mais un ensemble d'actions précises destinées à créer des espaces de respiration et de qualité là où la densité et la vétusté produisent des conditions d'inconfort. Elle permet de fabriquer des vides vivants – terrasses, loggias, jardins, percées visuelles, sols vivants – qui redonnent attractivité et habitabilité aux tissus contraints. Elle s'inspire d'une longue histoire d'ingéniosité résidentielle : des altanes vénitiennes aux terrasses tropéziennes, des miradors sardes aux patios andalous, autant de dispositifs créés pour introduire de l'air, de la lumière et des vues dans des tissus denses dépourvus de jardins.

Cette approche suppose aussi de dépasser une confusion persistante : celle qui associe mécaniquement densification matérielle et densification démographique. La première consiste à ajouter du bâti, par comblement des dents creuses ou par surélévation. La seconde renvoie à l'augmentation réelle de la population dans un périmètre donné. Dans les centralités stationnaires ou décroissantes, ces deux logiques ne coïncident pas. Construire davantage n'assure pas l'arrivée d'habitants. L'enjeu n'est pas quantitatif, mais qualitatif : il s'agit de mieux habiter l'existant largement vacant, non de multiplier les mètres carrés.

Lodève illustre avec force cette hypothèse. Le centre ancien, dense, contraint et massivement dépourvu d'espaces intermédiaires, ne peut être réhabilité par addition. Le projet de parc fluvial de la Confluence engage une recomposition de l'habitabi-

lité par soustraction : retirer le stationnement automobile des berges, désimperméabiliser les quais, rouvrir des continuités piétonnes, restituer aux cours d'eau une fonction paysagère et sociale. Ces interventions ne créent pas d'espaces ex nihilo, elles révèlent et valorisent des ressources latentes : l'eau, le sol, le paysage. Dans un contexte où les logements, souvent vétustes et mono-orientés restent difficilement adaptables à brève échéance, l'espace public devient le lieu où se rejoue l'habitabilité collective.

Ainsi comprise, la *soustraction positive* constitue une hypothèse structurante pour l'urbanisme des centralités stationnaires ou décroissantes. Elle propose de recomposer finement l'ordinaire pour fabriquer de nouvelles conditions de vie. Lodève en offre une mise à jour concrète : elle montre qu'il est possible de transformer un centre ancien contraint en travaillant sur l'allègement des contraintes, la restitution d'aménités collectives et la mobilisation des ressources territoriales. Elle ouvre, ce faisant, une voie transposable à d'autres petites villes et, au-delà, aux métropoles confrontées à des logiques de décroissance.

3. Un corpus d'interventions soustractives

Pour que la *soustraction positive* ne demeure pas un principe abstrait, elle doit s'incarner dans des gestes concrets, observables et transmissibles. L'expérience de Lodève a permis de préciser un ensemble de modalités récurrentes, qui ne constituent pas un catalogue figé mais un registre d'actions combinables. Leur pertinence ne réside pas dans leur addition mécanique, mais dans les synergies qu'elles produisent lorsqu'elles s'articulent dans le temps long du projet.

SOUSTRAIRE POUR ÉTENDRE LE DOMAINE PUBLIC

Dans les centres anciens, l'espace public a été grignoté par l'emprise de la voiture, fragmenté par des limites ou encombré de volumes bâtis devenus obsolètes. Retirer ces obstacles revient à restituer aux habitants des surfaces confisquées. À Lodève, la suppression du stationnement sur les berges de la Lergue et de la Soulondres, leur renaturation, l'ouverture de nouveaux parcours piétons et la désimperméabilisation des quais multiplient les possibilités d'usage et créent des refuges climatiques.

SOUSTRAIRE POUR RECONNECTER LES ESPACES PUBLICS

Les centralités fragiles souffrent souvent de discontinuités : murs, friches, clôtures ou infrastructures créent des ruptures dans les parcours et fragmentent les usages. Retirer les obstacles et fabriquer des porosités, permet de restituer des continuités piétonnes et cyclables, et de réinscrire la ville dans une logique de traversées. À Lodève, les opérations proposées le long des berges permettent de relier le centre ancien au parc de la Confluence, donnent accès à l'eau et tissent un maillage des mobilités douces. Cette démarche rejoint la notion de ville passante, popularisée par David Mangin : une ville qui s'ouvre et se pratique à pied, où l'espace public redevient accessible, fluide et traversable. En ce sens, la soustraction positive produit une urbanité renouvelée fondée sur la continuité des parcours et la capacité des habitants à circuler librement dans leur ville. Ce maillage piéton est non seulement fonctionnel mais constitue une aménité en soi. La qualité paysagère des aménagements, la capacité de l'espace à accueillir différents usages, font des cheminements des espaces de promenades et de socialisation.

SOUSTRAIRE POUR REDONNER DE LA VALEUR AU BÂTI EXISTANT

Le patrimoine ordinaire s'est souvent alourdi de volumes annexes, d'appentis ou de surépaisseurs qui réduisent la lumière et ferment les vues. Retirer ces excroissances obsolètes redonne qualité et peut rendre de nouveau désirables des immeubles promis à la vacance. À Lodève, la requalification ne devrait pas reposer uniquement sur des restaurations patrimoniales strictes, mais sur des opérations d'allègement susceptibles d'améliorer directement les conditions d'habiter.

SOUSTRAIRE POUR CRÉER DES ESPACES PRIVATIFS DE QUALITÉ

Dans les logements modestes, l'absence de balcons, loggias ou jardins privatifs limite fortement l'habitabilité. La soustraction devient alors créatrice : en supprimant un volume annexe, en dégageant une cour, en ouvrant une percée, en arasant une toiture, elle introduit de potentiels espaces intermédiaires (terrasse, balcon, jardinet). À Lodève, où de nombreux habitants vivent sans extérieurs, ces retraits ciblés offrent des ressources précieuses pour le quotidien. Les espaces ainsi aménagés permettent d'habiter en partie dehors et renforcent les relations entre les logements et leur milieu. La bonne articulation entre interventions sur le bâti et ses abords permet de déployer une stratégie bioclimatique à même de contribuer au confort d'été (balcon donnant sur un espace planté, amélioration de la ventilation naturelle) comme au confort d'hiver (réduction des masques solaires).

SOUSTRAIRE POUR RESTITUER DES SOLS VIVANTS

L'imperméabilisation des centralités a effacé les fonctions écologiques du sol. Retirer les enrobés, rouvrir des zones d'infiltration ou restituer des berges permet de redonner au sol sa capacité d'absorption. À Lodève, ville exposée aux crues cévenoles, cette modalité est vitale : la désimperméabilisation réduit le ruissellement, favorise l'infiltration et recrée des continuités écologiques. Les surfaces libérées deviennent supports de vie, participant à la logique de ville-éponge. Un texte dédié explore la déclinaison de la soustraction positive comme méthode pour concevoir la ville-éponge.

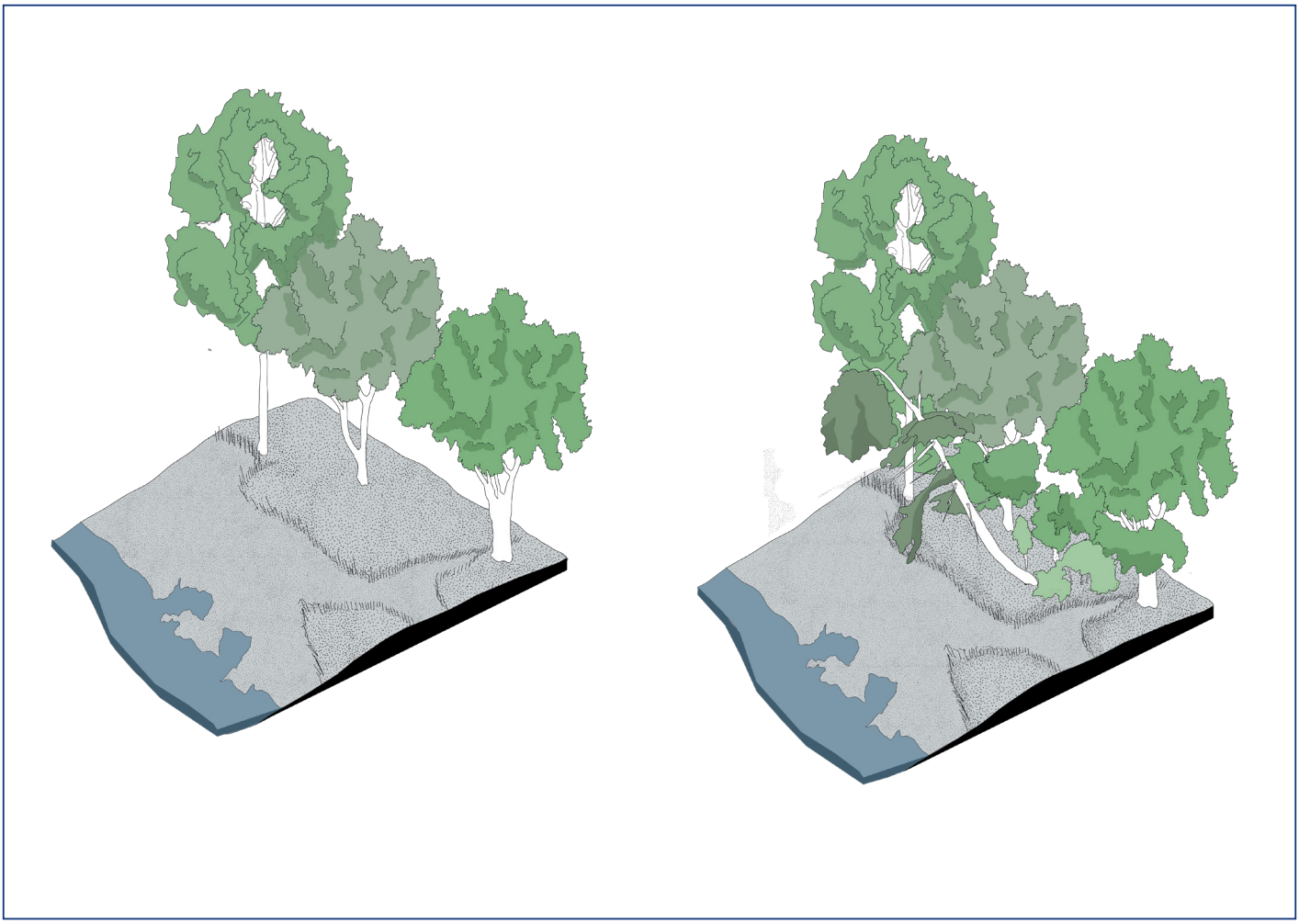

Les formes de soustractions positives ©Atelier du Rouget

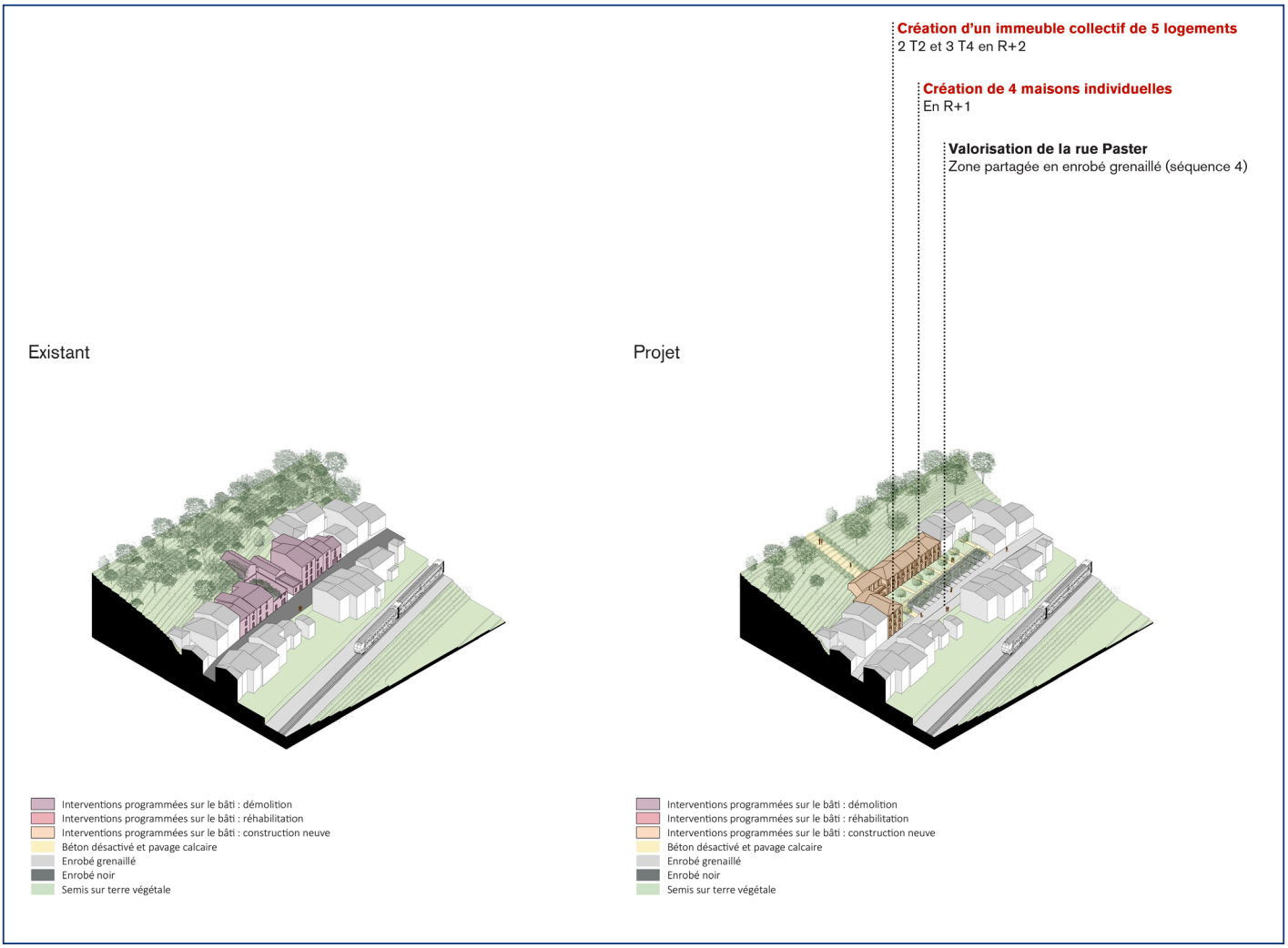

Un exemple de soustraction positive à Port-Sainte-Marie.jpg ©Atelier du Rouget

SOUSTRAIRE POUR RETROUVER LE GRAND PAYSAGE

Dans nombre de petites villes, l'urbanisation a fermé les horizons et occulté les rivières. Retirer certains obstacles, ouvrir des percées visuelles ou des cheminements restitue aux habitants la profondeur géographique de leur cadre de vie. À Lodève, la libération des berges et les vues retrouvées vers Montbrun et les coteaux environnants montrent comment un retrait peut élargir l'horizon du quotidien.

Ces modalités ne fonctionnent pas isolément. Leur efficacité réside dans les synergies qu'elles produisent lorsqu'elles se combinent. La désimperméabilisation d'une place contribue par exemple à restaurer des sols vivants, à améliorer le confort climatique, à redonner une valeur d'usage à l'espace public, ou encore à redonner de la valeur au bâti environnant. La suppression du stationnement sur un quai libère quant à elle de l'espace public, améliore la gestion hydraulique et restitue une relation directe avec la rivière. L'intérêt de la soustraction positive ne réside donc pas dans un geste unique, mais dans la capacité à articuler ces actions pour recomposer un cadre de vie cohérent.

Ce corpus d'interventions, issu de situations locales précises, ne prétend pas constituer un modèle universel. Il propose une méthode fondée sur l'ajustement et sur la précision des interventions, capable de s'adapter à la singularité de chaque territoire. En cela, la soustraction positive ouvre la voie à un urbanisme reproductible sans être standardisé, susceptible d'inspirer d'autres petites villes confrontées aux mêmes défis.

Conclusion

L'analyse des bourgs en déshérence avait permis de formuler une hypothèse : l'amélioration de l'habitabilité dans les centralités stationnaires ou décroissantes ne pouvait résulter d'une densification, mot d'ordre généralisé par les pouvoirs publics, mais de la capacité à transformer l'existant d'une manière sélective. La soustraction positive apparaissait alors comme un levier pour créer des vides vivants, capables de réintroduire lumière, sols perméables et espaces intermédiaires dans des tissus contraints caractérisés par un taux de vacance élevé.

La distinction entre densification matérielle et densification démographique, déjà formulée dans l'article initial, trouve à Lodève une validation supplémentaire. Plus que de construire du neuf essentiellement, l'enjeu est de réduire la vacance en habitant mieux, en transformant ce qui existe pour le rendre à nouveau désirable.

Toute transformation ne peut cependant se réduire à une logique univoque de soustraction. Elle procède d'une articulation entre retraits et ajouts : retrancher ce qui obstrue la lumière, entrave les continuités ou imperméabilise les sols ; ajouter ce qui rend les espaces libérés praticables, fertiles et habitables. L'enjeu est que le bilan net s'oriente vers un allègement des masses bâties et minérales, au profit d'une plus grande perméabilité, d'une meilleure qualité d'usage et d'une ouverture accrue au paysage.

Ce que Lodève apporte à l'hypothèse initiale, c'est l'échelle et la complexité. Elle démontre que la soustraction positive n'est pas seulement un outil pour les bourgs en déprise, mais une méthode opératoire valable pour toute centralité stationnaire, jusqu'aux métropoles confrontées au déclin. Loin d'être une stratégie de renoncement, elle constitue un projet culturel et urbain : transformer des vides contraints en vides vivants, recomposer le rapport entre bâti, paysage et habitants, et inventer un urbanisme post-croissance fondé sur la précision et la sobriété.

Ce que Lodève donne à voir également, c'est l'esquisse d'un avenir désirable dans un monde fini, où la descente énergétique, la chute de la biodiversité, la dégradation des sols et la contraction des moyens imposent de repenser l'urbanisme non plus en termes d'accumulation, mais de robustesse. Dans ce déplacement, les petites villes pourraient constituer une avant-garde, offrant aux territoires européens des formes nouvelles d'habitabilité.

Les Perspectives Quartiers de demain

Ylé
Ancrages locaux et pédagogie écologique

Atelier Marion Talagrand
L'approche de la micro-histoire

Obras
Bricolage et maintenance : retrouver le droit commun à la ville

Studio Gang
La Chaufferie, une infrastructure de soin

Lab705
Concertation et participation

Perrault + MBL architectes
Connecter les sols + Dédensifier de l'intérieur

La Soda + E. Bonduelle
De la machine à l'outil : pour une architecture conviviale

Devaux & Devaux
De la nécessité de l'équipement culturel dans la transformation des QPV : penser la relation dedans-dehors

Devaux & Devaux + Freaks + I. Chervet
De la réparation à l'habitabilité : méthode d'intervention sur le patrimoine bâti et paysagers des QPV

Osty et associés
De l'accompagnement des usages dans l'espace public

L'Anton & Associés
Dessiner le temps

L'Anton & Associés
Du « sauvage protégé » à la ville-écosystème programmée

Ylé
Du trottoir à la cour d'école : la ville à hauteur d'enfant

Alep paysagistes
Eau et trame bleue

l'AUC
Espaces ouverts contre espaces verts

Atelier Marion Talagrand
Les espaces publics à intensité variable

Agence Traverses + Estudi Martí Franch
L'existant – L'attendu et l'inattendu – L'imprévisible

LIN
L'exosquelette

Sara de Gouy + Vurpas
Fabriquer la ville à hauteur d'enfants

Syvil architectures
Faire coque neuve : construire pour le changement

Studio Gang
France & États-Unis : Regards croisés sur les quartiers prioritaires

Ilex
Gestion commune

Syvil architectures
Grands ensembles et programmation

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
Habiter par les meubles : une lecture de l'espace domestique

Folléa-Gautier
Justice nourricière dans les quartiers populaires

51N4E
Maintenir et prendre soin

XDGA
Manifeste du vide

dadour de pous
Mettre en relation

Cathrin Trebeljahr
Ouvrir graduellement l'école sur le quartier

Ilex
Un parc pour et avec les enfants

Agence Réseau(x) + Vurpas
Le paysage contemporain : Vers un es-parc public généralisé

Cathrin Trebeljahr
Penser la cour de récrée

BASE
Une pièce en plus

La Soda + E. Bonduelle
La place des enfants dans la « pensée collective » et l'espace public dans les QPV

LIN
Le podium productif

Batlleiroig
Politique de l'eau

Batlleiroig
Politique des nouvelles centralités

l'AUC
Pour des quartiers hospitaliers

h2o
La préfiguration

Topotek1
Principes d'intervention minimale

Perrault + MBL architectes
Programmation en vases communicants et agilité des usages

Osty et associés
Les qualités du vide

Folléa-Gautier
Refaire quartier par le vivant

Atelier du Rouget
Régénérer Lodève en ville éponge

Lab705
Rénover avec et auprès des habitants

51N4E
Renverser le regard

Topotek1
La requalification de l'espace

Paola Viganò
La révolution des structures faibles

dadour de pous
S'acclimater

Raum404 + Estran
S'adapter

Paola Viganò
Se rematérialiser : une ville pensée par le corps

grue + XDGA
Le sol comme récit

Atelier du Rouget
La soustraction positive

Obras
Sur les synergies d'usages et la constitution de l'espace public

Estudi Martí Franch
Transformer la ville avec les brigadistes jardiniers : un projet pour les lisières naturbaines

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
La transition de la polychromie

Alep paysagistes
Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

BASE
La ville des enfants

h2o
Vivre avec les saisons

Raum404 + Estran
Zéro déchet

Comité des partenaires du programme

- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Banque des territoires
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- Union sociale pour l'habitat (USH)
- Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Fédération française du paysage (FFP)
- Association des maires de France (AMF)
- Club Ville Aménagement
- Intercommunalités de France
- Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville
- Ville & Banlieue
- France Urbaine
- Réseau national des aménageurs (RNA)
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MICQP)
- Comité d'histoire de la politique de la ville
- Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)
- École du renouvellement urbain (ERU)
- Efficacity
- France Ville et Territoire Durable

Retrouver l'ensemble des Perspectives Quartiers de demain
sur www.quartiers-de-demain.archi.fr

Contact : quartiers-de-demain@developpement-durable.gouv.fr

978-2-488069-22-9

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

Tour Séquoia
1 place Carpeaux 92055
La Défense Cedex
Tél. : +33(0)1 40 81 93 27
epau.fr
quartiers-de-demain.archi.fr

Fruit d'un dialogue interministériel, le programme Quartiers de demain est porté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, le ministère de la Culture, le ministère de la Ville et du Logement. Il est conduit par le groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Banque des territoires et le Conseil national de l'ordre des architectes.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

anct agence nationale de la cohésion des territoires

BANQUE des TERRITOIRES

mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

ORDRE DES ARCHITECTES

CITÉ ARCHITECTURE & PATRIMOINE